

Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ)

---

Lieu : Visioconférence avec zoom

Date : 9 mars 2021 à 13h30.

Étaient présents :

- M. Abdelkabar Maqoud, UQAT ;
- Mme Audrey Gauthier-Dubuc, Lebel-sur-Quévillon ;
- Mme Bianca Bédard, CREAT ;
- M. Boubacar Camara, Monarch Mining
- Mme Cindy Cormier, Golder Associés ;
- M. Dominic Laplante, Association chasse et pêche de Val-d'Or ;
- Mme Ghyslaine Dessureault, Association touristique Abitibi – Témiscamingue ;
- Mme Isabel Dufresne, Ville d'Amos ;
- Mme Jacinthe Pothier, MRCVO ;
- M. Jonathan Arseneault, MRCAO ;
- Mme Karyn Chabot, Municipalité de La Motte ;
- M. Martin Archambault, Mine Canadian Malartic ;
- M. Mathieu Bellerive, Municipalité de Macamic ;
- Mme Mélanie Falardeau, MRCA ;
- M. Normand Lemieux, UPA
- M. Normand Roy, vice-président de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- Mme Patricia Boutin, Agnico Eagle Mines ;
- M. Rafik Bourennani, Ville de Senneterre
- M. Richard Genest, Association chasse et pêche de Val-d'Or ;
- Mme Sylvie Morin, Municipalité de La Corne.
- Mme Camille Lefebvre, MAMH (Observatrice)
- M. Éric Breault, MSP (Observateur)
- Mme Justine Drolet, MFFP (Observatrice)

Étaient également présents :

- Mme Elisabeth Chartrand, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- Mme Hajar Essalama, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- M. Luc Bossé, Directeur général, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- M. Christian-Raphaël Gilbert, Chargé de projet, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie.

## **1. Ouverture de la séance**

### **1.1 Mot de bienvenue**

La rencontre débute à 13h30. M. Luc Bossé souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence à cette première rencontre de l'année 2021. Les consignes de bon déroulement de la visioconférence sont rappelées. Des ajustements quant à la connexion sur le logiciel collaboratif *Miro* sont également apportés.

### **1.2 Tour de table : accueil des nouveaux membres**

Un tour de table de présentation des participants est effectué. Les nouveaux membres, au nombre de sept sont : Elisabeth Chartrand (OBVAJ), Rafik Bourennani (Ville de Senneterre), Boubacar Camara (Monarch Mining), Bianca Bédard (CREAT), Martin Archambault (Mine Canadian Malartic), Patricia Boutin (Agnico Eagle Mines) et Dominic Laplante (Association chasse et pêche de Val-d'Or).

### **1.3 Activité brise-glace : Échos du milieu (Préoccupations locales et régionales)**

Mme Elisabeth Chartrand présente l'activité brise-glace, le logiciel *Miro* sera utilisé pour cet atelier. Elle effectue une brève démonstration du logiciel en question.

Mise en contexte : L'activité brise-glace proposée aux membres a pour objectif d'offrir à ceux-ci un espace participatif, afin de favoriser les échanges concernant les échos du milieu. Les membres sont invités à partager les éléments qui nécessitent une attention particulière concernant la gestion de l'eau sur le territoire de l'Abitibi Jamésie, à la façon d'une tempête d'idées (brainstorm). Il peut s'agir de préoccupations locales ou régionales, ou même d'éléments qui sont appréciés par les utilisateurs et qui devraient être préservés sur le territoire.

Démonstration : Le logiciel *Miro* est un outil collaboratif qui offre un espace de participation en utilisant des tableaux virtuels. Ceux-ci sont accessibles à distance et modifiables en temps réel par les utilisateurs. Les outils utiles pour l'atelier sont présentés, pour ensuite être testés par les membres, soit de savoir comment agrandir une image, se déplacer dans le tableau et utiliser les *Post-its* ou notes.

Durant l'activité brise-glace, les membres sont invités à inscrire sur les *Post-its* des tableaux *Miro* associés à leur bassin versant deux appréciations, éléments qu'ils souhaitent conserver sur le territoire, ainsi que deux préoccupations qui les habitent (voir annexe 1).

Faits saillants : À la suite de l'activité, certains éléments ont pu être regroupés afin de faire ressortir les appréciations et préoccupations communes sur le territoire de gestion de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie. La qualité de l'eau, l'accès aux plans d'eau, les activités aquatiques (principalement la pêche), les milieux naturels, ainsi que la faune et la flore sont les éléments qui ont été le plus souvent inscrits comme appréciation sur le territoire. Les visions et préoccupations sont très diverses, mais la majorité est en lien avec la protection de l'environnement, la préservation de la qualité de l'eau, ainsi que la conservation des milieux et des espèces. Plusieurs inquiétudes concernent l'impact des activités économiques de la région sur l'environnement ont été inscrits, à savoir les activités minières, forestières, mais également le développement urbain s'y rattachant. Des inquiétudes quant aux bandes riveraines en milieu agricole, à l'érosion des rives, ainsi qu'à l'importance de la sensibilisation des citoyens au sujet des milieux humides et hydriques, des espèces exotiques envahissantes et des conséquences des changements climatiques sur les ressources en eau ont également été énoncées par les membres (voir annexe 2).

## **2. Démarche de concertation : Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques**

M. Christian-Raphaël Gilbert présente les avancées du comité de travail, les diverses données offertes au comité, le processus de concertation, ainsi que la suite de la démarche de concertation en lien avec les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH).

Mise en contexte : Considérant que le 16 juin 2017, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH), que des modifications à la Loi (sur l'eau) affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés ont mandaté les MRC afin de produire un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Concrètement, les OBV doivent mettre à jour les sections du Plan directeur de l'eau (PDE) portant sur les objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux qui leur sont associés (livrable le 15 juin 2021). Bref, l'OBV doit mettre en place une démarche de concertation afin d'élaborer des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) sur leurs territoires.

### **2.1 Retour sur le comité OCMHH**

Le comité OCMHH : M. Christian-Raphaël Gilbert effectue une brève présentation de la composition des membres du comité de travail, soit des gens de la région qui proviennent de diverses organisations et milieux (MRC, villes, communauté autochtones, CREAT, UPA, UQAT, etc.).

Un retour sur le sondage envoyé aux membres du comité de travail a permis de faire ressortir les sphères d'influence et les pouvoirs d'agir des membres. À la question : « Quels types d'actions reliés à la protection des

milieux humides et hydriques sont en lien avec vos activités courantes, au niveau de votre organisation ? ». Les actions en lien avec les données sont fortement ressorties (acquisition de données, interprétation de données, partage de données, recommandation, etc.), contrairement aux actions directes (décision d'intervention, action, etc.).

Bons coups en gestion intégrée de l'eau : À la demande des membres du comité de travail, une brève présentation sur des exemples de bons coups en gestion intégrée de l'eau a été effectuée. Il s'agit de :

- ***Atlas des Basses-Terres du Saint-Laurent***

Il s'agit d'une étude multidisciplinaire sur la conservation de la biodiversité et l'élaboration d'un plan intégré de la conservation des milieux naturels et la biodiversité du Saint-Laurent. L'un des projets indiqués sous le thème de la conservation de la biodiversité du Plan d'action Saint-Laurent est l'élaboration d'un plan intégré de conservation des milieux naturels et de la biodiversité du Saint-Laurent. Pour les Basses-terres du Saint-Laurent, il a été convenu dans un premier temps de produire un atlas des territoires d'intérêt pour la conservation afin de déterminer les sites où les besoins de conservation sont les plus criants. Les cibles de conservation (filtre grossier) retenues sont les milieux forestiers, les milieux humides, les milieux ouverts (friches, cultures pérennes) et les milieux aquatiques. Ce document méthodologique expose la démarche soutenant la production de cet atlas. L'outil cartographique créé par M. Christian-Raphael Gilbert s'est inspiré de cette étude.

- ***Le cas de New York***

En 1997, une alerte à la pollution de l'eau a conduit les autorités de New York à mener une expérience audacieuse. Au lieu de faire appel à la technologie et de construire une nouvelle usine de filtration d'eau, la municipalité a investi dans son « capital naturel » en assainissant ses bassins versants. Cette initiative a permis d'économiser plusieurs milliards de dollars et a créé un précédent mondial.

Pour la Ville de New York, la bataille historique entre capital naturel et capital produit par l'homme s'est rejouée dans les bassins versants de Catskill-Delaware, au cœur même du système de purification et de distribution de l'eau qui approvisionne environ 10 millions d'usagers new-yorkais. Mais cette image idyllique n'est que la façade d'une machinerie complexe, qui pompe chaque jour 6,8 milliards de litres d'eau purifiée, subvenant ainsi à 90 % des besoins des résidents de New York. Ce sont les forêts qui assurent ce précieux service gratuitement grâce à la filtration des eaux par le sol et les racines.

Mais les avantages ne s'arrêtent pas là. Les forêts produisent également cette eau graduellement, stabilisant ainsi la production d'eau potable et atténuant les effets des inondations. Elles font obstacle à l'érosion des sols, abritent la faune et la flore, stockent le carbone qui permet de réguler le climat mondial et dotent la région d'une beauté saisissante.

- ***Le projet de terres humides Carrs***

Le principal objectif du projet de terres humides Carrs est d'augmenter la valeur faunique de la région en recréant un paysage de terres humides d'importance nationale. Ce faisant, le projet vise à aider à atteindre les objectifs contenus dans le Plan d'action pour la biodiversité locale de Scarborough et dans le plan d'action britannique pour la biodiversité.

Les zones humides sont identifiées comme habitat prioritaire dans le cadre du *UK Biodiversity Action Plan* (UKBAP), ce qui signifie que ces habitats sont menacés et nécessitent des mesures de conservation. Les habitats des terres humides comprennent les prairies humides, les forêts humides, les roselières, les fens et le réseau de fossés de drainage qui les relie, qui abritent tous une grande variété d'animaux sauvages. Les Carr hébergent également une grande variété de plantes aquatiques et terrestres et d'invertébrés remarquables. Il s'agit d'un projet initié par un regroupement de citoyens, appuyé par les instances régionales et nationales de protection des milieux humides et hydriques.

- ***Le « débétonnage » de la rivière Saint-Charles***

Le projet visait à se réapproprier les bords de la rivière Saint-Charles qui avaient bétonné. En effet, du béton recouvrait les deux berges sur une distance de quatre kilomètres depuis la canalisation de la rivière dans les années 1970. C'est ainsi qu'un groupe de citoyen préoccupé par les débordements de la rivière, ainsi que par le manque de biodiversité en ville a réclamé une renaturalisation des berges. Grâce aux travaux majeurs pris en charge par la Ville de Québec et l'implication citoyenne, la rivière Saint-Charles fut transformée en parc linéaire urbain, une oasis en ville. L'installation de réservoirs de rétention permet de limiter les débordements et assainir l'eau de la rivière, tandis que la revégétalisation a permis de favoriser la filtration et de réduire le débit, la combinaison de ces actions favorise la faune aquatique et la qualité de l'eau.

Les données disponibles fournies au comité :

Divers outils ont été fournis aux membres du comité, afin de les orienter dans les réflexions.

- ***Outil cartographique / KML***

Un outil cartographique a été rendu disponible aux membres, soit un outil en ligne disponible sur Google Earth. Cet outil cartographique convivial permet aux membres de naviguer à travers différentes couches (agriculture, topographie, parcs à résidus miniers, eskers, barrages, lacs et cours d'eau, terres privées, etc.).

- ***Orientations préliminaires***

Les orientations préliminaires ont été déterminées par sondage auprès des acteurs de l'eau du territoire, regroupant les trois municipalités régionales de comté présentes sur le territoire de gestion, soit la MRCVO, MRCA et MRCAO. En voici un résumé :

Au sujet de l'échelle à laquelle les OCMHH devraient être élaborés, les bassins versants individuels ont été ciblés par la TCRGIEBV. Les acteurs de l'eau ont plutôt laissé le choix au comité de travail. Le compromis demeure le district écologique.

Les fonctions écologiques des milieux humides prioritaires sont les suivantes : Biodiversité (habitats faunique et floristique), filtration des eaux, recharge des eaux souterraines et régulation des crues. Viennent ensuite la qualité du paysage et la pratique des activités récréatives.

Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques devraient être définis selon les fonctions écologiques des milieux humides et selon la vulnérabilité des milieux vis-à-vis les activités humaines.

Les milieux nécessitant une attention particulière sont les milieux humides et les eaux souterraines. Viennent ensuite les petites rivières et ruisseaux et les lacs et réservoirs.

Un volet social, tel que réaliser des ateliers de concertation afin d'arrimer un type de projets aux OCMHH, devrait être inclus.

Les OCMHH s'avèreraient être un outil efficace face aux changements climatiques.

Selon les 10 choix aléatoires soumis au sondage, 5 problèmes présents sont observés sur la ZGIE (en ordre d'importance) :

- Mauvaise qualité de l'eau des lacs
- Mauvaise qualité de l'eau des rivières
- Perte de biodiversité associée à la destruction des milieux humides et hydriques
- Artificialisation des rives, des cours d'eau et des lacs
- Altération des petits cours d'eau

- ***Priorisation des problématiques***

Un exercice de priorisation des problématiques a eu lieu en 2019 sur la zone de gestion de l'OBV. Plus de 140 acteurs de l'eau ont été sondés sur le territoire de gestion, en ciblant particulier les conseils de municipalités sur les trois bassins versants (Abitibi, Harricana et Bell). Voici les 5 problématiques qui ont été priorisées sur la ZGIE en ordre d'importance : 1. Érosion des berges 2. Eutrophisation/présence de cyanobactéries 3. Mauvaise qualité de l'eau de surface 4. Surconsommation de la ressource en eau 5. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides

Voici celles qui viennent ensuite, par ordre d'importance : 6. Dégradation ou perte d'habitat faunique (autre que les milieux humides) 7. Présence d'une espèce exotique envahissante 8. Surexploitation d'une espèce aquatique/augmentation de la pression de cueillette 9. Problème d'envasement, de sédimentation et/ou de comblement 10. Conflit d'usages 11. Acidification des plans d'eau 12. Inondation de zones avec enjeux 13. Mauvaise qualité de l'eau souterraine 14. Altération du paysage 15. Limitation de l'accès public au plan d'eau et/ou au cours d'eau 16. Problème d'approvisionnement en eau souterraine 17.

Limitation à la circulation des espèces aquatiques 18. Présence d'une espèce à statut précaire, menacé ou vulnérable 19. Étiage sévère 20. Débits insuffisants 21. Problème d'approvisionnement en eau de surface 22. Perte de liens culturels, patrimoniaux et/ou du sentiment d'appartenance.

#### Processus de concertation :

Pour le processus de concertation, il y a une première méthode qui a été choisie, il s'agit de la méthode de Delphes. Cette méthode vise un consensus ou une convergence de l'avis des membres du comité. Ainsi, un questionnaire a été envoyé à chacun des membres, leur demandant un objectif de milieu humide et un objectif de milieu hydrique. Chaque membre complète cette démarche individuellement, et ce, dans le but de laisser ceux-ci s'exprimer librement. En effet, cette démarche permet d'éviter qu'une personne n'impose ses idées au reste du groupe. Cela permet également d'éviter l'automodération.

#### Pour la suite :

Suite à la réception des premiers résultats pour les objectifs des milieux humides et hydriques, un deuxième tour du processus de concertation est à prévoir. Il sera ainsi question de revenir vers les membres du comité, afin d'essayer d'atteindre un certain consensus à l'intérieur de chacun des bassins versants. Les membres du comité ayant été divisés par bassin versant. À la suite de cette étape, il sera également possible de faire un troisième tour au besoin. La prochaine rencontre du comité OCMHH se déroulera le jeudi 25 mars 2021.

### **2.2 Priorité de conservation des milieux humides et hydriques par bassin versant : mini-atelier**

M. Christian-Raphaël Gilbert invite les membres à retourner sur le logiciel *Miro* afin de réaliser un mini-atelier. Les *Post-its* de l'activité brise-glace ont été récupérés pour cet atelier. Les membres sont invités à déplacer les *Post-its* sur lesquels ils avaient inscrit leurs appréciations et leurs préoccupations, afin de les positionner dans l'un des quatre quadrants (voir annexe 3). Les membres doivent donc prioriser les éléments concernant leur réalité sur le territoire, à savoir si ceux-ci nécessitent peu ou beaucoup d'effort et si leur valeur est grande ou moindre.

En observant chaque tableau, un tableau par bassin versant, il est possible de voir rapidement les actions qui seraient les plus bénéfiques selon les acteurs du territoire. En effet, le tableau ayant permis aux membres de la table de prioriser les appréciations et les préoccupations en attribuant une valeur et un niveau d'effort à sa réalisation, le tableau permet d'avoir un aperçu d'ensemble des éléments importants pour les acteurs de chaque bassin versant (voir annexe 4).

### **3. Faits saillants des activités 2020-2021 et des projets 2021-2022**

Mme Hajar Essalama présente les faits saillants de différentes activités réalisées en 2020-2021 et de celles en préparation pour la saison 2021-2022. En résumé, l'analyse de la qualité des eaux de surface, la caractérisation des bandes riveraines résidentielles, l'analyse de la qualité des eaux de puits résidentiels, la tournée de municipalités, Survol Benthos, la sensibilisation des agriculteurs, le projet castor, le projet RIISQ (Réseau Inondations Intersectoriel au Québec), les stations de lavage d'embarcation, l'échantillonnage des puits situés en aval des dépôts en tranchées et la publication des chroniques sur la radio Boréale sont des projets réalisés au cours de l'année 2020-2021 et seront reconduits pour l'année 2021-2022. Pour l'analyse des sources d'eau potable, le mandat a été finalisé en été et automne 2020. Comme nouveautés pour l'année 2021-2022, l'organisme réalisera des relevés sanitaires pour la première fois pour certaines municipalités et publiera des articles sur le journal d'Indice Bohémien.

Mme Hajar Essalama poursuit sa présentation en illustrant les résultats de chaque projet accompli en 2020-2021.

- L'analyse de la qualité des eaux de surface : Les deux minières Canadian Malartic et Eldorado Gold ont financé en été 2020 l'échantillonnage des deux rivières (R. Héva et Baillargé) et deux lacs (Malartic et Lemoine). Les dépassements de certains paramètres, notamment, la conductivité de l'eau, l'oxygène dissous, les matières en suspension et le phosphore total, à la norme établie par le MELCC sont surtout observés à la station avale de la rivière Héva. Selon l'indice de la qualité bactériologique et physico-

chimique (IQBP<sub>6</sub>), la qualité de l'eau est bonne à la station amont de la rivière Héva et la station sur la rivière Baillargé. Pour la station avale de la rivière Héva, celle-ci est mauvaise. Quant aux deux lacs, l'état trophique du lac Malartic est méso-eutrophe (tends vers son enrichissement en nutriment) en été 2020 et était au même stade depuis 2019. Pour le lac Lemoine, l'état trophique est oligo-mésotrophe (bonne santé) en 2019 et en 2020. Dans le cadre du programme de Réseau-rivières, le MELCC poursuivait l'échantillonnage des rivières Dagenais (Palmarolle), La Sarre (Sainte-Hélène de Mancebourg) et Crique Paquette (Saint Marc De Figury). La qualité de l'eau est douteuse pour la rivière La Sarre, très mauvaise pour la rivière Dagenais et mauvaise pour la rivière Crique Paquette.

- L'analyse de la qualité des eaux des puits résidentiels est un projet en partenariat avec H2Lab et le CISSSAT depuis 2016. Il vise à augmenter les connaissances sur les eaux souterraines dans la région et informer la population sur la qualité de l'eau qu'elle consomme. Depuis la dernière rencontre des membres de la table (TRGIEBV) en juin 2020, 22 personnes de plus ont participé. Aujourd'hui, on compte un total de 197 participants, ce qui représente un taux de participation faible par rapport aux attentes. Les résultats démontrent que 48% des puits sont non-conformes à au moins un paramètre, dont 70% de non-conformités sont liées au manganèse, 29% aux Coliformes totaux et 16% à l'Arsenic.
- La tournée des municipalités : visait à présenter l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie, à promouvoir certains projets (projet d'analyse de la qualité des eaux des puits résidentiels, projet de caractérisation des bandes riveraines résidentielles, etc.), à distribuer des dépliants de sensibilisation en lien avec différents thèmes (espèces exotiques envahissantes, lavage de bateau, fosses septiques, bandes riveraines, etc.), à rencontrer les personnes-ressources et collecter leurs préoccupations. 42 municipalités sur les trois MRC (Vallée de l'Or, Abitibi et Abitibi-Ouest) ont été visitées. À la fin de la tournée, certaines municipalités se sont ajoutées à liste d'envoi des chroniques environnementales de l'OBVAJ, d'autres se sont montrées intéressées par le projet de caractérisation des bandes riveraines résidentielles et il y a même eu des participants aux projets d'analyse de la qualité des eaux de surface du territoire de la Jamésie (Beaucanton, Villebois, Valconton).
- La caractérisation des bandes riveraines résidentielles : un total de 366 bandes riveraines a été caractérisé autour des lacs Beauchamp, Davy, Émeraude, Gauvin, Youville et Arthur. Le projet visait à décrire l'état actuel des bandes riveraines et à sensibiliser les riverains de l'importance de les protéger.
- Le projet Survol Benthos consiste à échantillonner les macro-invertébrés dans deux rivières: Bourlamaque et Héva. Les macro-invertébrés sont utilisés comme indicateur des changements climatiques. L'échantillonnage se déroule depuis 2017.
- L'activité de sensibilisation des agriculteurs représentait l'occasion de rencontrer virtuellement les agriculteurs de la région et de les sensibiliser sur l'importance de protéger les bandes riveraines en milieu agricole. Plusieurs volets ont été abordés, notamment, la réglementation, les impacts économiques et environnementaux, les résultats d'échantillonnage en amont et aval d'une terre agricole (cas de la rivière Héva) et les subventions du MAPAQ (prime-vert). L'OBVAJ a profité de cette présentation pour démontrer son intérêt à un projet de caractérisation des bandes riveraines agricoles en été 2021 et a sondé celui des agriculteurs d'y participer.
- L'échantillonnage des puits privés en aval des dépôts en tranchées est un projet dirigé par l'organisme de bassin de Témiscamingue (OBVT) auquel l'OBVAJ et la SESAT (Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue) ont participé. Il vise à évaluer l'impact des anciens dépôts en tranchées sur la qualité des eaux souterraines. 16 puits ont été échantillonnés en automne 2020 dont sept ayant eu des dépassements seront rééchantillonnés en priorité au printemps 2021 avec de nouveaux puits potentiels. Les résultats finaux du projet seront présentés en été 2021.
- Le projet RIISQ (Réseau Inondations Intersectoriel au Québec) traite la problématique des inondations au lac Duparquet en partenariat avec l'UQAT et l'Université de Sherbrooke. Il vise à modéliser les impacts de changement du lit du rapide à Rapide Danseur, afin de diminuer le risque des inondations. Une séance de consultation est également prévue pour interpeller les différentes parties prenantes en fin d'année 2021. La première phase du projet a été complétée en automne 2020, où l'OBVAJ s'est chargé de la collecte des données en lien avec le niveau de l'eau de la rivière Duparquet en période d'étiage.

Lors de la deuxième phase prévue au printemps 2021, l'université de Sherbrooke présentera les résultats partiels de la modélisation et poursuivra la collecte des données.

- Le projet Castor : l'OBVAJ a joué le rôle d'intermédiaire entre la compagnie Biologie M-Fleury et la mine Goldex afin de fournir douze (12) cônes de déprédation.
- Les chroniques sur la radio Boréale : depuis l'automne 2020, l'OBVAJ s'est lancé dans la création des chroniques environnementales pour l'émission d'Ici et d'Ailleurs sur la radio Boréale. Quatre chroniques ont été déjà publiées sur dix visées. L'animatrice de l'émission a également invité Mme Rosanne Bergeron, stagiaire au sein de l'OBVAJ en automne 2020, pour une entrevue en personne. Ce fut une opportunité de présenter l'organisme et ses projets.
- Les stations de lavage d'embarcations: l'OBVAJ a participé à la tournée OZERO en été 2020. Il s'agit d'une initiative d'étudiants de l'Université de Sherbrooke, qui ont proposé un nouvel outil permettant de nettoyer les espaces de l'embarcation difficiles à nettoyer par les stations offertes sur le marché. La tournée représentait une occasion de sensibiliser les utilisateurs des plans et cours d'eau de l'importance de protéger cette richesse des espèces exotiques envahissantes. L'OBVAJ a également réalisé un inventaire des stations de lavage existantes sur son territoire de gestion afin de répondre à la demande de Pêches et Océans Canada. Plusieurs municipalités intéressées à mettre en place une station de lavage ont approché l'OBVAJ pour les aider à préparer un devis.
- L'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable : l'OBVAJ a réalisé l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable pour trois municipalités Matagami, Lebel-sur-Quévillon et Palmarolle, au cours de l'été et l'automne 2020. Cette analyse a été exigée par le MELCC dans le cadre du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) qui vise les municipalités de catégorie 1, ayant plus de 500 habitants desservis par un réseau d'aqueduc.

### 3.1 Discussion

Pour donner suite à cette présentation, les membres de la TRGIEBV partagent des commentaires et posent des questions :

Q1 : Pour les résultats du projet d'analyse de la qualité des puits résidentiels, est-ce que vous avez distingué les contaminants naturels de ceux d'origine anthropique ?

R1 : Non, les pourcentages présentés dans les résultats regroupent le tout. Nous n'avons pas fait cette distinction.

Q2 : Est-ce qu'il y a des moyens à long terme de répartir les contaminants trouvés dans les puits résidentiels s'ils sont d'origine anthropique ou naturelle ?

R2 : C'est sûr qu'il ne s'agit pas d'une démarche simple. L'objectif du programme actuellement est de documenter l'état des puits et de conscientiser les utilisateurs des contaminants qui s'y trouvent. Probablement qu'il pourrait avoir une deuxième phase qui traite l'origine des contaminants. Notre principal défi est d'augmenter la participation sur le territoire.

Q3 : Est-ce que les participants sont informés, sensibilisés de l'état de l'eau de leur puits et des zones de contamination potentielle ?

R3 : Dans le cadre de la tournée de municipalités, nous avons distribué des dépliants de sensibilisation au projet d'analyse de la qualité des puits résidentiels. Les certificats d'analyse sont également partagés avec les participants. Grâce à la sensibilisation, certaines municipalités ont encouragé leurs citoyens de faire un envoi regroupé de leurs échantillons.

Q4 : En rapport avec les bandes riveraines résidentielles, sur 366 bandes caractérisées, quel est le pourcentage de ceux qui respectent ou qu'ils ne respectent pas ?

R4 : Je n'ai pas de valeur exacte, mais ce qui est sûr, le nombre des personnes qui respectent les normes de conformité pour leurs bandes riveraines est à compter sur les doigts. Nous avons encore des efforts de sensibilisation à déployer dans ce sens.

Commentaire 1 : En lien avec la tournée de démonstration des stations de lavage, il y a des organisations qui font partie de la fédération de plein air comme Voile Québec, Canot Kayak Québec... qui font les activités de promotion et les tournées de démonstration de canot, Kayak... Je ne sais pas s'ils le feront encore l'été prochain en Abitibi-Témiscamingue, mais c'est probablement une bonne idée de jumeler ces activités ensemble, peut être que Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue auront l'information plus en détail sur ces tournées.

Commentaire 2 : Je vois que les termes agriculteur et/ou producteurs agricoles reviennent souvent dans la présentation. J'aimerais porter votre attention au volet de mobilisation des agriculteurs en lien avec les bandes riveraines. Les agriculteurs de la région n'utilisent pas des pesticides ou d'engrais chimiques, je considère personnellement que c'est une question d'érosion qui est la principale problématique au niveau agricole. Je ne cacherai pas mon inquiétude en sachant que vous allez publier des chroniques sur une radio communautaire. Il faut seulement faire attention à comment on utilise nos mots pour que les agriculteurs ne sentent pas pointer du doigt, ce qui pourra freiner leur mobilisation.

Q5 : En complément du commentaire 2, est-ce qu'il n'y a pas un moyen de mettre en valeur ceux qui font un bon coup même s'il s'agit que 2 ou 3 personnes au lieu de taper sur les doigts des mauvais joueurs ? Mettre en lumière les efforts de certains encouragera les autres à participer en voyant leur parcours.

R5 : C'est sur quelque chose qu'on cherche à faire. Déjà, lors du projet de caractérisation des bandes riveraines, nous avons pris en photo les personnes qui ont de belles bandes riveraines et nous les avons publiés (suite à leur autorisation), afin d'encourager les autres de faire le même genre d'effort.

---

Levée de la rencontre à 15h37.

## Annexe #1

### Appréciations

Inscrivez deux (2) choses que vous appréciez dans votre quartier, ville, MRC ou pour l'ensemble du bassin versant. Il peut s'agir d'un aspect physique, à savoir la qualité de l'eau, ou d'apprécier les loisirs en lien avec l'eau sur le territoire, à savoir les activités aquatiques, etc.



2 - 3 minutes

### Préoccupations

Inscrivez deux (2) rêves ou visions que vous avez pour votre quartier, ville, MRC ou pour l'ensemble du bassin versant. Il peut s'agir de souhait en lien avec des préoccupations qui vous habitent (revégétalisation, protection d'habitat, conservation d'un milieu, restauration de milieu, etc.).

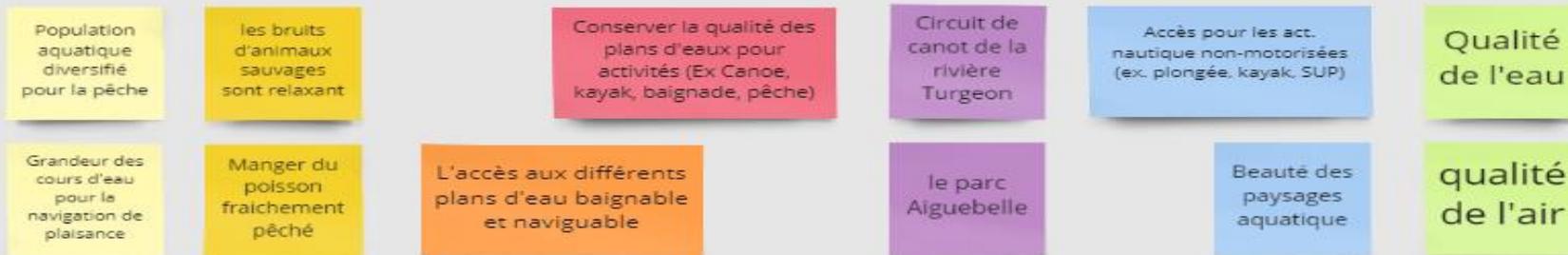


2 - 3 minutes

## Annexe #2

### Activité brise-glace : Bassin versant Abitibi

## Appréciations



## Préoccupations



## Activité brise-glace : Bassin versant Harricana

### **Appréciations**



### **Préoccupations**



Activité brise-glace : Bassin versant Bell

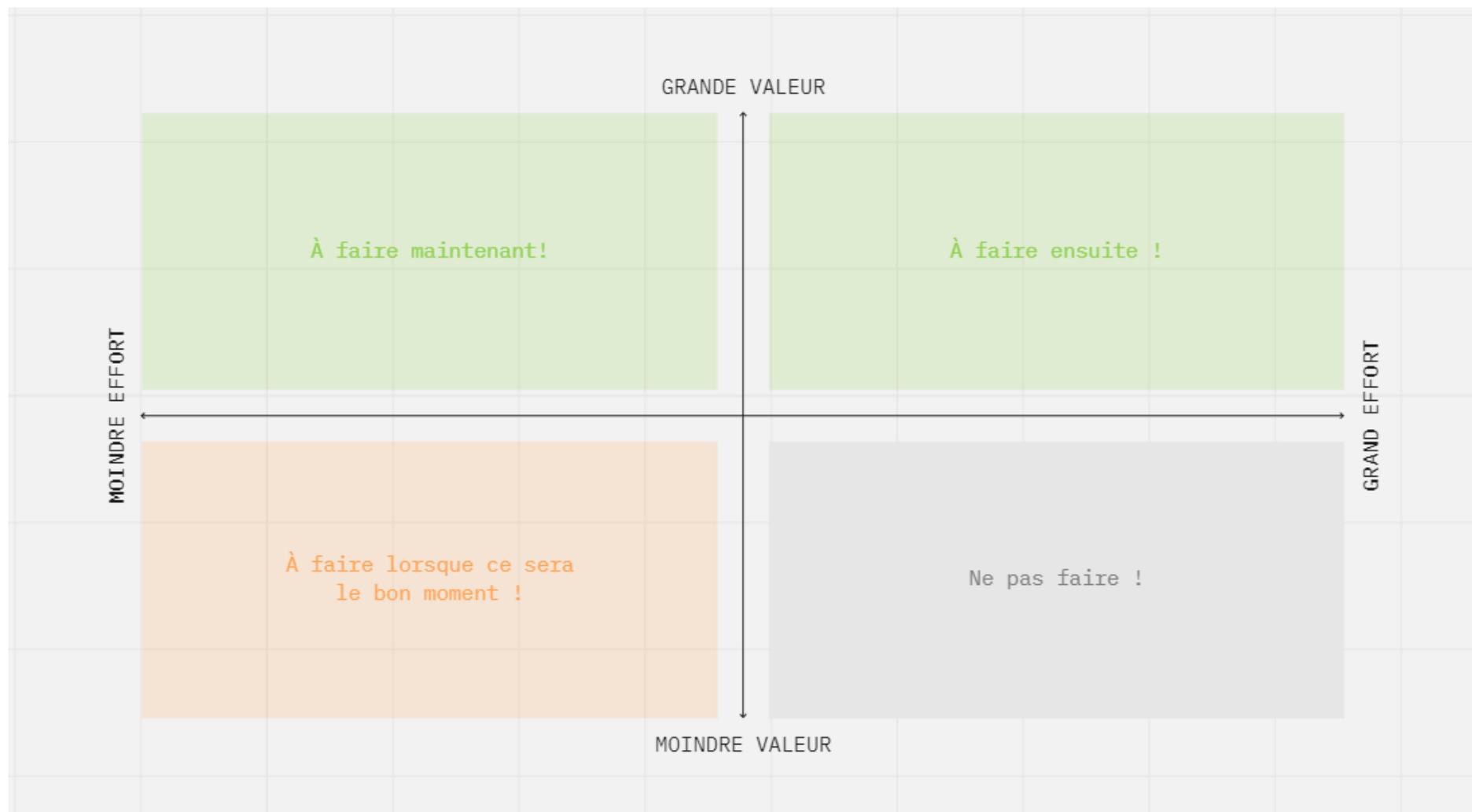
**Appréciations**



**Préoccupations**

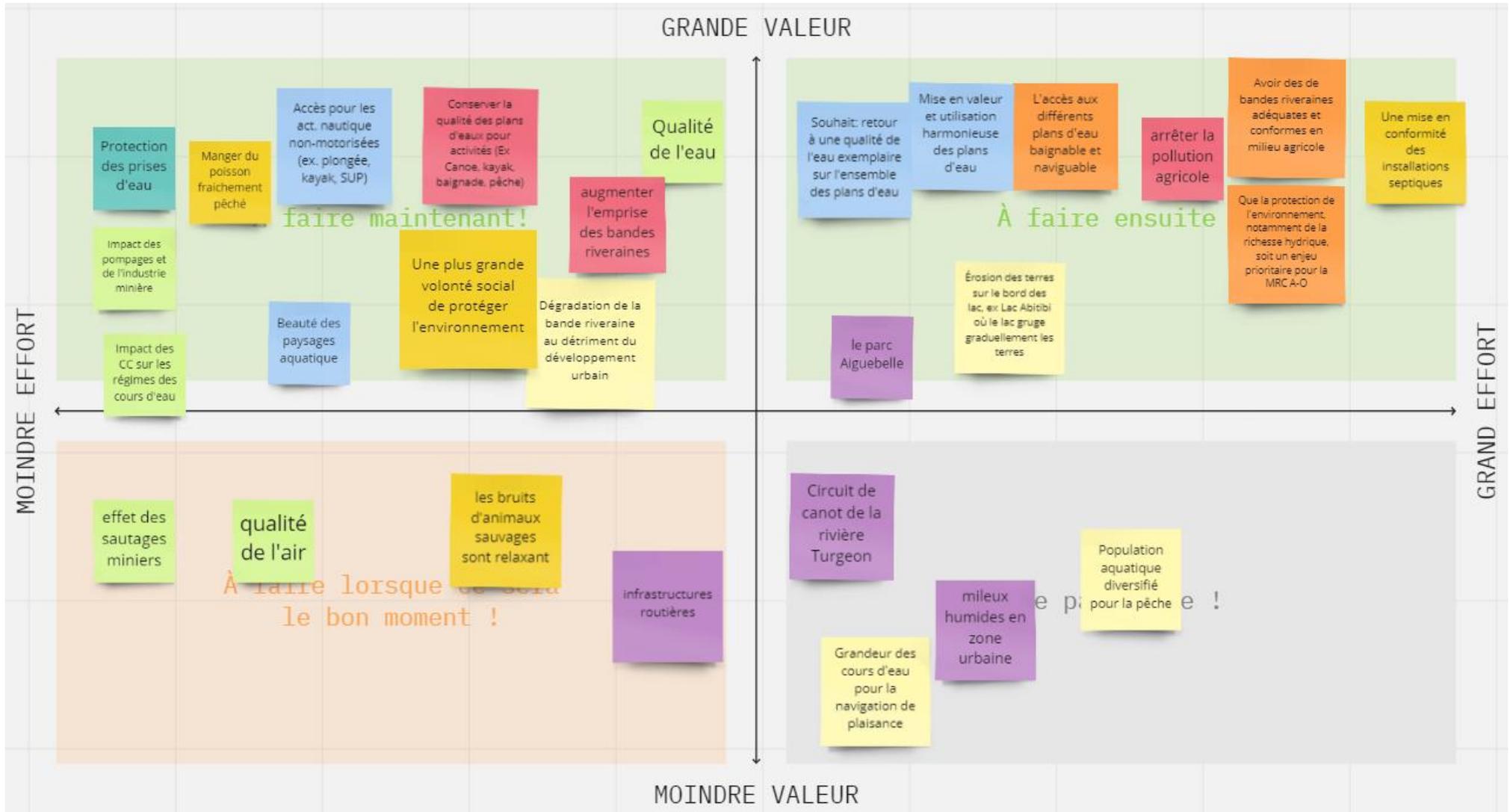


### Annexe #3

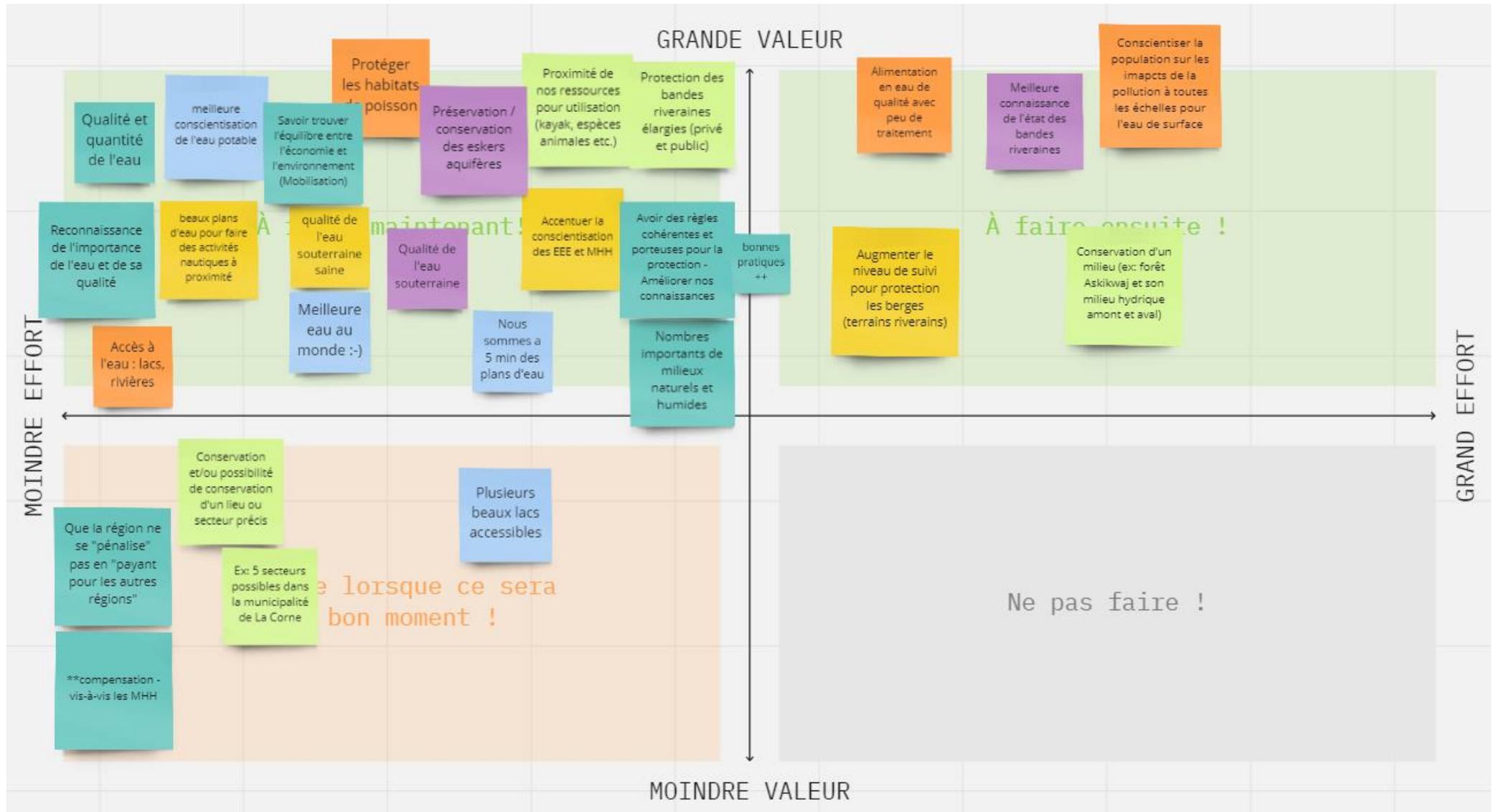


## Annexe #4

### Priorité de conservation : Bassin versant Abitibi



Priorité de conservation : Bassin versant Harricana



Priorité de conservation : Bassin versant Bell

